

ÉLECTIONS QUÉBÉCOISES 2022 RECENSEMENT DES ENGAGEMENTS DES PARTIS

L'élection du 3 octobre 2022 permettra aux Québécoises et aux Québécois d'exprimer leur choix du parti politique qui formera le prochain gouvernement provincial jusqu'en 2026. Afin d'outiller ses membres, l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ) a réalisé un recensement des engagements des principaux partis politiques québécois.

L'objectif de cette démarche consiste à informer les membres des engagements pris par les partis à propos des priorités des membres de l'AREQ telles qu'exprimées dans son plan d'action 2020-2023.

Il est important de préciser que ce document ne souhaite pas influencer qui que ce soit en faveur ou en défaveur d'un parti politique ou d'un autre. Les dispositions de la Loi électorale ont été prises en considération et respectées lors de toutes les étapes de la conception de ce document. Il a été rédigé en toute objectivité et ne peut être considéré comme une dépense électorale. Les partis politiques retenus pour cette recension sont ceux qui avaient des représentants élus à l'Assemblée nationale du Québec au moment de sa dissolution. Ils sont présentés en ordre alphabétique :

Coalition Avenir Québec

Parti conservateur du Québec

Parti libéral du Québec

Parti québécois

Québec solidaire

Les engagements retenus sont regroupés selon cinq thèmes : santé, situation financière des aînés, droits et participation citoyenne des aînés, égalité entre les femmes et les hommes et environnement. Les informations sont tirées de diverses sources, notamment les plateformes et les programmes des partis. Les principales sources utilisées sont mentionnées à la fin du document.

Les dernières données ont été recueillies le 11 septembre 2022. Toute annonce faite après cette date n'est pas consignée dans ce document. Malgré une recherche minutieuse et rigoureuse, il est impossible de garantir l'exhaustivité des informations recueillies.

Partis politiques

Engagements électoraux

Coalition Avenir Québec

- Instaurer un service de transport médical par hélicoptère entre les régions et les grands hôpitaux de Montréal et de Québec
- Créer cinq premières unités d'hospitalisation à domicile d'ici la fin de 2023 dans le Grand Montréal et la Capitale-Nationale et déployer l'hospitalisation à domicile dans tous les établissements de santé du Québec d'ici 2026
- Investir 900 millions de dollars sur quatre ans dans les soins à domicile pour rehausser le nombre d'heures de soins et le nombre d'usagers qui reçoivent des services à domicile
- Donner suite aux recommandations de la Commissaire à la Santé et au bien-être sur les soins à domicile
- Bonifier le budget du Programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique
- Déployer la plateforme Votre Santé qui permettra d'offrir une prise de rendez-vous simplifiée
- Former et recruter 660 médecins et 5 000 professionnels de la santé de plus
- Accroître l'autonomie et les pouvoirs de tous les professionnels de la santé
- Recruter 32 000 travailleurs de la santé de plus d'ici quatre ans
- Poursuivre la mise en place de mesures pour attirer et retenir les employés dans le réseau de la santé
- Éliminer le temps supplémentaire obligatoire (TSO)
- Offrir à tous une consultation avec un professionnel de la santé en moins de 36 heures
- Offrir des consultations aux patients orphelins par les Guichets d'accès à la première ligne
- Limiter le temps d'attente aux urgences à 90 minutes, grâce aux « centres de commandement »
- Permettre de choisir un hôpital à l'extérieur de la région de résidence
- Financer le réseau en l'axant sur le patient (les ressources suivent le patient)
- Faire en sorte que 20 % des chirurgies en attente soient prises en charge par les cliniques privées
- Créer l'agence Santé Québec, qui coordonnera les opérations du système de santé
- Construire deux nouveaux centres médicaux privés pour les patients qui ont besoin d'un service intermédiaire entre un groupe de médecine familiale (GMF) et l'hôpital et qui comprendraient un GMF ouvert 7 jours sur 7, de 8 h à 20 h, des

Partis politiques

Engagements électoraux

urgences ouvertes 24 heures sur 24, des salles d'opération pour des chirurgies d'un jour, une pharmacie et un centre de prélèvement et de radiologie et dont tous les services offerts seraient couverts par le public

- Réduire la charge administrative et les tâches du personnel
- Recruter 1000 infirmières à l'étranger et 3000 agents administratifs
- Encadrer mieux les agences privées de placement
- Accorder un rôle accru aux infirmières praticiennes spécialisées
- Augmenter la part de la rémunération des médecins sous forme de capitation jusqu'à 75 %
- Offrir des services de proximité aux personnes présentant des troubles mentaux et davantage de partenariat avec les organismes communautaires pour former des pairs aidants
- Rénover les CHSLD vétustes et offrir des repas de meilleure qualité
- Poursuivre l'ouverture des maisons des aînés et doter chaque chambre d'une caméra de surveillance
- Standardiser les systèmes d'évaluation de qualité des milieux de vie et donner un pouvoir d'enquête et d'administration accru à l'égard des établissements pour les aînés
- Appuyer davantage les proches aidants et les organismes communautaires en réinvestissant dans les centres de jour
- Bonifier le crédit d'impôt pour frais engagés par un aîné pour maintenir son autonomie

Parti conservateur du Québec

- Modifier l'article 119 de la Loi sur la santé publique afin de permettre aux élus de se prononcer sur le renouvellement de l'état d'urgence sanitaire
- Modifier l'article 123 de la Loi sur la santé publique afin d'éliminer toute possibilité pour le gouvernement d'ordonner la vaccination obligatoire de toute la population ou d'une certaine partie de celle-ci
- Modifier l'article 123 de la Loi sur la santé publique afin d'obliger le gouvernement à rendre public, dans un délai raisonnable, toute dépense et tout contrat relié à l'urgence sanitaire
- Modifier l'article 124 de la Loi sur la santé publique afin d'obliger la documentation de l'ensemble des recommandations émises par le directeur national de la santé publique par les directeurs régionaux de la santé publique ou par leurs représentants
- Explorer la possibilité de donner le libre choix aux Québécois de souscrire à une assurance complémentaire privée pour obtenir des soins de santé déjà couverts par le régime d'assurance maladie

Partis politiques

Engagements électoraux

- Instaurer une assurance universelle de soins de longue durée pour toute personne de plus de 65 ans, avec la possibilité d'y souscrire dès l'âge de 40 ans et qui pourrait être utilisée pour avoir accès à des soins à domicile
- Autoriser les médecins à pratiquer à la fois dans le privé et au public
- Établir des limites pour la prise en charge de certains problèmes de santé, comme un maximum de 90 jours d'attente pour voir un spécialiste ou obtenir une chirurgie non urgente
- Diriger les patients vers un établissement privé pour une chirurgie après un délai d'attente « non raisonnable »
- Instaurer un mode de financement pour les hôpitaux et les cliniques médicales en fonction des services rendus, du nombre de patients soignés, de la nature et de la qualité des soins
- Encourager les entrepreneurs privés en santé à additionner leurs compétences en gestion, particulièrement pour les chirurgies électives et les examens
- Mettre fin aux budgets « historiques » des hôpitaux et libérer l'initiative des gestionnaires dont l'établissement se verra récompensé pour des innovations qui auront réduit les dépenses et amélioré les délais de service
- Accorder une autonomie de gestion complète à chaque région
- Augmenter les admissions en médecine dans les universités québécoises
- Augmenter les postes de formation en résidence, particulièrement en médecine familiale
- Augmenter graduellement le nombre de médecins au Québec selon les besoins
- Encourager l'entrepreneuriat dans le domaine des soins de santé
- Encourager l'utilisation des ressources du secteur privé pour certains domaines incapables de fournir à la demande comme pour les soins en santé mentale
- Décentraliser la gouvernance de la santé vers les centres hospitaliers pour assurer des mécanismes d'adaptation et de flexibilité accrue
- Encourager l'expérimentation de nouveaux procédés de gestion par les administrations locales
- Rétablir pour chaque centre hospitalier un poste local d'administrateur, de directeur des services professionnels et d'un conseil des médecins, dentistes et pharmaciens
- Bonifier substantiellement le crédit d'impôt pour proche aidant jusqu'à hauteur des coûts que l'État devrait prendre en charge si la personne était hébergée en institution

Partis politiques

Engagements électoraux

Parti libéral du Québec

- Former 1000 médecins supplémentaires
- Désigner un médecin de famille pour chaque Québécois avec une priorité aux personnes souffrant de maladies chroniques ou de maladies mentales, aux aînés et aux personnes handicapées
- Revoir le ratio médecins-personnel soignant
- Augmenter le nombre de cliniques afin de réussir à déployer 400 Équipes Accès Santé partout au Québec et prévoir au moins une infirmière praticienne spécialisée dans chacune des cliniques
- Travailler à ce que 100 de ces 400 Équipes soient aussi des super-cliniques, ouvertes 12 heures par jour et 7 jours sur 7
- Mettre en place une application mobile qui permettra aux patients d'interagir avec les professionnels de son Équipe Accès Santé et d'accéder à des informations de santé au bout de ses doigts
- Assouplir les règles encadrant la gestion des Équipes Accès Santé afin que des initiatives locales de prise en charge puissent émerger et favoriser l'interaction avec les CLSC
- Prévoir des incitatifs financiers pour les Équipes Accès Santé qui dépasseront les cibles déterminées
- Réévaluer le fardeau administratif de l'ensemble du personnel soignant
- Établir conjointement avec les GMF des cibles progressives pour l'élimination des listes d'attentes dans chacune des régions
- Adapter le mode de financement des équipes pour favoriser le travail en interdisciplinarité
- Mettre à jour le mode de rémunération des médecins de famille
- Entamer une réelle réflexion, de concert avec les fédérations médicales, pour analyser le travail des médecins de famille dans les activités hospitalières
- Assurer une meilleure répartition des médecins de famille sur le territoire
- Mettre fin au temps supplémentaire obligatoire
- Mettre de l'avant une approche plus globale axée sur la prévention
- Mener un grand rattrapage au regard des soins spécialisés décliné : un blitz d'examen diagnostiques, par exemple pour le cancer du côlon, du poumon et du col de l'utérus et une opération de rattrapage des chirurgies, notamment en matière de cancer et d'orthopédie
- Ajouter 6 G\$ d'investissements dans les infrastructures du réseau, notamment pour ajouter 4 000 lits
- Conclure des ententes avec un maximum de cliniques privées.

Partis politiques

Engagements électoraux

- Bonifier le Registre du cancer
- Développer une réelle stratégie sur les maladies orphelines
- Faciliter le don d'organes et de tissus
- Appliquer des ratios personnel-patients plus sécuritaires
- Augmenter le nombre d'inscriptions en sciences infirmières et en médecine
- Tripler le nombre d'infirmières praticiennes spécialisées (IPS) dans le réseau d'ici 2030
- Accélérer l'obtention des certificats de sélection du Québec (CSQ) pour les travailleurs temporaires étrangers et les étudiants étrangers diplômés au Québec dans les domaines de la santé et des services sociaux
- Déployer une campagne de recrutement dans les autres provinces pour attirer au Québec du personnel déjà formé
- Coordonner une offensive à l'étranger pour des catégories d'emploi particulièrement en demande comme les anesthésistes, les pharmaciens d'établissement, les inhalothérapeutes et les infirmières
- S'assurer de mettre en place et maintenir des ratios personnel-patients sécuritaires dans tous les CHSLD
- Former deux fois plus de gériatres
- Déployer des pharmaciens d'établissements dans tous les CHSLD
- Cesser la construction de nouvelles maisons des aînés
- Déployer des unités de soins intensifs à domicile dans toutes les régions du Québec avec les outils informatiques appropriés
- Assurer un meilleur financement des organismes communautaires qui œuvrent auprès des aînés à domicile
- Modifier la composition des conseils d'administration des établissements pour que chaque sous-territoire ait un membre le représentant et un des membres indépendants devra obligatoirement être un patient partenaire
- Obliger les conseils d'administration à tenir quatre rencontres publiques par année
- Doter chaque établissement de Forums citoyens permanents
- Assurer la totale indépendance de la Direction nationale de la santé publique
- Accélérer le virage numérique du réseau de la santé et des services sociaux
- Déclencher une commission d'enquête publique sur la gestion de la pandémie et mettre sur pied l'unité COVIE-19
- Mettre en place un programme public de psychothérapie pour assurer un accès universel
- Mettre à profit les travailleuses et travailleurs des CLSC dans la mise en place des solutions en matière de santé mentale

Partis politiques

Engagements électoraux

	<ul style="list-style-type: none">• Assurer un meilleur financement des organismes communautaires qui œuvrent en santé mentale• Exiger une hausse des transferts fédéraux en santé afin qu'ils représentent 35 % des dépenses de santé de la province et qu'aucune condition ne soit imposée à ces transferts
Parti québécois	<ul style="list-style-type: none">• Recruter des infirmières par la valorisation de la profession, la fin du temps supplémentaire obligatoire, du recours aux agences et l'adoption de ratios patients/soignant• Redonner aux CLSC leur mission première de porte d'entrée du réseau et faire en sorte que certains soient ouverts pendant 12 heures par jour• Améliorer l'accès aux services et aux soins en santé mentale de première ligne, en mettant en place un service de psychothérapie accessible et universel, couverte par la Régie de l'assurance maladie• Revoir en profondeur le projet Optilab (centralisation des analyses en laboratoire)• Assurer un financement stable et récurrent de la Santé publique• Prévoir la complète indépendance du Directeur national de santé publique• Accorder 5 % du budget de la santé à la santé publique et à la prévention et créer le secrétariat à la promotion de la santé• Doter le Québec d'une politique claire pour maintenir une réserve d'équipements sanitaires et de médicaments de base en cas d'urgence sanitaire et développer une capacité de production québécoise• Promouvoir l'adoption de bonnes habitudes de vie par l'éducation populaire, le soutien à des aménagements urbains et le soutien financier à des populations plus défavorisées• Augmenter l'autonomie de pratique des professionnels de la santé membres d'un ordre professionnel en décloisonnant certains actes médicaux• Abolir le recours aux agences privées de placement et le temps supplémentaire obligatoire (TSO).• Prolonger les heures d'ouverture des blocs opératoires, des hôpitaux et des petites cliniques• Mettre fin à l'incorporation des médecins et réviser leur mode de rémunération pour le salariat (spécialistes à l'hôpital) et la capitation (médecin de famille)• Permettre aux 200 000 professionnels de poser des actes médicaux sans médecin• Tripler le nombre d'heures offertes en soins à domicile d'ici 5 ans

Partis politiques

Engagements électoraux

- Investir 3 G\$ par année de manière récurrente et allouer 50 % du budget de soins de longue durée aux soins à domicile d'ici 4 ans
- Implanter un programme de santé auditive dans les CHSLD et les équipes de soins à domicile
- Réinvestir dans l'économie sociale et travailler de concert avec les entreprises du domaine qui sont déjà des prestataires de services d'aide à domicile et qui doivent être mises davantage à contribution notamment pour les soins légers et l'accompagnement quotidien
- Faciliter l'utilisation du crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés par les clients des entreprises d'économie sociale, notamment en permettant à celles-ci de l'appliquer dès le paiement du service
- Bonifier le programme d'adaptation de domicile en augmentant significativement les frais couverts et en doublant les montants maximaux admissibles prévus actuellement au programme et appliquer le crédit d'impôt pour maintien à domicile dès le paiement du service
- Imposer de nouvelles normes dans les villes et municipalités pour permettre davantage la construction et l'agrandissement de logements intergénérationnels en favorisant une mixité intergénérationnelle
- Offrir une aide financière pour couvrir une partie des frais de transformation d'une propriété en une maison intergénérationnelle allant jusqu'à 25 000\$
- Abandonner le modèle des maisons des aînés et ne terminer que celles qui sont déjà en construction
- Tenir une commission d'enquête publique sur la gestion de la pandémie dans les CHSLD
- Modifier la politique de déplacement des usagers par l'ajustement des compensations pour le coût d'une nuitée et les déplacements routiers à la hauteur de celles consenties aux fonctionnaires de l'État
- Indexer annuellement les compensations pour les déplacements des usagers pour tenir compte de l'inflation
- Modifier la Politique de déplacement des usagers afin qu'elle s'applique aux patients demeurant à 100 km du lieu de prestation de soins, au lieu de 200 km
- Doubler l'enveloppe de la Politique de déplacement des usagers pour la faire passer de 20 à 40 M\$
- S'assurer d'offrir des services préhospitaliers d'urgence, de santé et de services sociaux de proximité sur tout le territoire
- Intégrer au système public les soins dentaires et visuels et développer une stratégie pour contrer la pénurie de spécialistes en région dans ces domaines
- Rendre le registre québécois du cancer à jour et accessible

Partis politiques

Engagements électoraux

- Considérer tout Québécois majeur comme un donneur d'organes, sauf s'il a exprimé son refus sur sa carte d'assurance maladie
- Favoriser le partage des responsabilités dans le milieu de la santé en misant sur le décloisonnement des professions et l'interdisciplinarité
- Favoriser la télémédecine, lorsque pertinent, pour assurer une prestation de soins rapide et efficace à la population
- Mieux soutenir les proches aidants
- Élargir l'accessibilité du transport adapté aux personnes proches aidantes
- Créer un poste de ministre délégué à la Solitude et bonifier le financement des organismes se consacrant au bien-être et aux mesures contre l'isolement des aînés
- Garantir les droits en matière de relations de travail des personnes devenant proches aidantes
- Repenser entièrement la structure administrative, médicale et de réadaptation des CHSLD et des ressources intermédiaires afin d'en faire de réels milieux de vie et de soins, et en augmenter considérablement la surveillance en matière de négligence

Québec solidaire

- Créer une porte d'entrée de proximité, avec un réseau de CLSC ouverts 24 h sur 24, sept jours sur sept, accessible sur tout le territoire
- Engager 900 psychologues dans le réseau public et bonifier leur salaire de 30 % et engager 1000 autres professionnels de la santé mentale
- Réinvestir dans les programmes de prévention dans les établissements scolaires et les services de garde avec des équipes multidisciplinaires, incluant les médecins
- Bannir le recours aux agences de placement de personnel dans le réseau de la santé
- Instaurer une loi sur les ratios sécuritaires et permettre une autogestion des horaires dans chaque unité de soins
- Permettre aux infirmières d'Info-Santé d'avoir accès aux dossiers santé des patients et offrir des rendez-vous
- Mettre fin à l'incorporation des médecins
- Réduire le nombre de chirurgies au privé
- Mettre sur pied Pharma-Québec ainsi qu'un régime d'assurance médicaments public et universel
- Mettre sur pied une nouvelle politique familiale assurant la reconnaissance du travail des personnes proches aidantes ainsi qu'un soutien financier et la protection de leurs conditions d'emploi lors d'un congé pour raison familiale

Partis politiques

Engagements électoraux

- Créer une allocation pour les proches aidants pouvant atteindre jusqu'à 15 000 \$ par année
- Augmenter le financement des organismes de répit destinés aux personnes proches aidantes
- Augmenter les services de soutien dès les premiers signes de perte d'autonomie
- Doubler le nombre de personnes âgées pouvant recevoir des services à domicile
- Mettre fin à la privatisation des soins à domicile.
- Assurer l'accès, à faible coût, au matériel de soutien à l'autonomie
- Rapatrier progressivement dans le secteur public tous les soins de santé destinés aux personnes âgées notamment en nationalisant les CHSLD privés et en favorisant le développement de lieux de résidence à but non lucratif
- Mettre en place une assurance dentaire publique, universelle et gratuite
- Assurer un accès aux services de santé et de réadaptation comme alternatives aux médicaments et aux interventions médicales invasives
- Subventionner l'aménagement de maisons intergénérationnelles et la transformation des résidences ayant besoin d'être adaptées à des limitations fonctionnelles
- Rehausser de 250 millions par année le budget de la santé publique et assurer son indépendance du pouvoir politique

Partis politiques

Engagements électoraux

Coalition Avenir Québec

- Accorder d'ici la fin de 2022 un versement de 600 \$ pour les personnes ayant un revenu annuel de moins de 50 000 \$ et de 400 \$ pour celles gagnant de 50 000 \$ à 100 000 \$
- Baisser d'un point de pourcentage les deux premiers paliers d'imposition dès 2023
- Baisser de 2,5 points de pourcentage les deux premiers paliers d'imposition d'ici 10 ans
- Bonifier le crédit d'impôt pour soutien aux aînés de 70 ans et plus pour que l'aide annuelle maximale passe de 411 \$ à 2000 \$ par année
- Plafonner tous les tarifs gouvernementaux pour que leur hausse soit limitée à 3 % ou moins et si l'inflation est inférieure à 3 %, l'augmentation des tarifs sera plus basse
- Construire 11 700 logements sociaux et abordables pendant un mandat
- Subventionner 7 200 logements supplémentaires par l'entremise du Programme de supplément au loyer

Parti conservateur du Québec

- Augmenter l'exemption personnelle de base à 20 000 \$ au lieu de 15 728 \$ rétroactivement pour 2022
- Réduire les taux d'imposition pour les paliers suivants : premiers 46 295 \$: de 15% à 13%, de 46 295 \$ à 92 580 \$: de 20 % à 18 % rétroactivement à 2022
- Augmenter et rendre remboursable le crédit d'impôt au prolongement de carrière des travailleurs d'expérience : de 1500 \$ à 3 000 \$ pour les 60 à 64 ans, de 1 650 \$ à 5 000 \$ pour les 65 ans et plus
- Instaurer un crédit d'impôt de 500 \$ à tous les Québécois qui permettra aux contribuables de déduire les coûts d'abonnements aux centres d'entraînements ou de toutes autres activités sportives
- Instaurer un impôt à taux unique à long terme
- Suspendre les taxes sur l'essence
- Cesser de taxer la revente de tous biens de consommation usagés, incluant les automobiles
- Intervenir au niveau des municipalités afin de rendre moins contraignantes les règles visant la construction, l'aménagement ou la transformation pour fin de revente des maisons bigénérationnelles
- Faciliter l'accès à la propriété bigénérationnelle en abolissant les droits de mutation lors de l'achat d'une telle propriété par les familles qui aident un proche au quotidien
- Abolir le recours en vertu de la section G du bail si le vrai montant du loyer précédent y figure et modifier en conséquence l'article 1950 du Code civil
- Soustraire les logements complètement rénovés du contrôle des loyers pour une période de cinq ans

Partis politiques

Engagements électoraux

- Soustraire les loyers élevés du contrôle des loyers
- Bonifier l'allocation-logement pour les locataires les plus démunis
- Abolir tout registre des loyers
- Permettre le dépôt de garantie ou une caution pour toute nouvelle location
- Aider les gens qui ont des problèmes spécifiques pour accéder au marché locatif par des allocations ciblées et dans le cadre des programmes existants d'allocation-logement ou de supplément au loyer plutôt qu'en subventionnant la construction de HLM supplémentaires
- Réduire les coûts de construction de nouvelles unités de logements locatifs, HLM inclus, en déréglementant l'industrie de la construction et en révisant certaines dispositions du Code de construction qui restreignent inutilement la polyvalence des travailleurs sur les chantiers

Parti libéral du Québec

- Mettre en place une « Allocation aînés » de 2 000 \$ annuellement et variable selon le revenu pour soutenir les personnes de plus de 70 ans qui souhaite rester à domicile
- Doubler l'exemption d'impôts pour les personnes de 65 ans et plus pour la faire passer à 30 000 \$
- Rendre gratuit le transport en commun des personnes de 65 ans et plus partout au Québec
- Réduire de 1,5 point de pourcentage le taux d'imposition pour les contribuables dont la tranche de revenu annuel se situe sous 92 580 \$
- Créer un nouveau palier d'imposition pour les personnes qui gagnent 300 000 \$ et plus par année
- Geler les tarifs d'électricité pour un an pour permettre la mise en place d'un mécanisme indépendant de détermination des tarifs
- Enlever la TVQ sur les produits de première nécessité
- Favoriser la rétention et le retour de travailleurs expérimentés sur le marché du travail
- Prévoir un congé de cotisations au Régime de rentes du Québec pour les 62 ans et plus
- Instaurer la gratuité des transports en commun pour les étudiants et les étudiantes et pour les personnes âgées de 65 ans et plus partout au Québec, à coût nul pour les sociétés de transports
- Implanter, graduellement et partout au Québec, le Passeport mobilité, une application et une carte de mobilité universelle utilisable dans tous les services de transports durables du Québec
- Bonifier le régime d'accès à la propriété (RAP) par l'augmentation à 50 000 \$ du montant admissible, en offrant plus de souplesse pour permettre de l'utiliser plus facilement pour l'achat d'une deuxième propriété ou pour des rénovations majeures comme la transformation en maison bigénérationnelle, et permettre aux parents d'y contribuer

Partis politiques

Engagements électoraux

- Taxer les propriétés inoccupées qui appartiennent à des non-résidents afin qu'elles reviennent sur le marché locatif
- Identifier des terrains appartenant à l'État qui pourrait servir à la création de logements abordables
- Travailler avec les municipalités concernées et la Société d'habitation du Québec pour soutenir le développement de projets
- Construire 50 000 nouveaux logements abordables d'ici 10 ans
- Soutenir la décontamination de terrains pour y implanter des immeubles de logements abordables
- Favoriser la conversion d'espaces de bureaux libérés par le travail en mode hybride vers des logements abordables
- Exiger plus de transparence de la part des propriétaires lorsqu'ils affichent un logement à louer quant au coût du bail précédent
- Soutenir la mise en place d'un registre des loyers
- Moderniser le Programme Accès-Logis pour y inclure un volet régional pour le logement étudiant, pour les résidences privées pour aînés et pour le logement pour itinérants

Parti québécois

- Mettre en place d'ici le 31 décembre une « allocation pouvoir d'achat » de 1 000 \$ pour les personnes ayant un revenu inférieur à 35 000 \$
- Doubler le crédit de solidarité
- Ramener 150 000 personnes expérimentées sur le marché du travail d'ici 2030 en donnant un rabais d'imposition de 15 % sur les derniers 35 000 \$ déclarés en revenus, sans pénalité sur les rentes et les pensions, jusqu'à un revenu annuel maximal de 80 000 \$
- Permettre l'arrêt des cotisations au Régime de rentes du Québec (RRQ) pour les personnes de 65 ans et plus
- Bonifier le Régime de rentes du Québec (RRQ) pour atteindre graduellement 40 % du revenu cotisé et hausser à 75 000 \$ par an le maximum des gains admissibles
- Mettre en place un fonds d'assistance des prestations de retraite en cas de faillite des employeurs pour protéger les régimes de retraite des travailleuses et des travailleurs
- Intégrer la pension de vieillesse, le supplément de revenu garanti et les prestations de la régie des rentes
- Doubler le crédit d'impôt pour personne aidante et assouplir certains critères d'admissibilité
- Mettre sur pied des projets pilotes visant l'octroi d'une allocation universelle pour proche aidant
- Se doter d'une loi pour fixer un prix de base sur les marges de profits des pétrolières
- Geler les tarifs des sociétés d'État du Québec en période d'inflation importante
- Retirer la clause F des baux des résidences privées pour aînés
- Plafonner les prix des soins et des services dans les résidences privées pour aînés

Partis politiques

Engagements électoraux

- Rendre les décisions du Tribunal administratif du logement relatives aux résidences privées pour aînés applicables à tous les résidents en situation similaire
- Maintenir le programme Accès Logis
- Lancer un vaste chantier de construction de logements subventionnés en favorisant les projets développés par le secteur coopératif et les organisations sans but lucratif de logement et le public, en reconnaissant les disparités régionales
- Mettre en place un registre national des loyers
- Interdire l'hébergement touristique de type Airbnb, sauf pour les propriétaires occupants et permettre aux municipalités d'autoriser l'hébergement touristique de manière temporaire dans les résidences secondaires lorsque le taux d'inoccupation dépasse 3 % sur leur territoire
- Imposer de nouvelles normes municipales pour la construction des projets d'habitation intergénérationnels et offrir jusqu'à 25 000 \$ pour transformer une propriété

Québec solidaire

- Bonifier le Régime des rentes du Québec pour le transformer en régime universel public de retraite dont les rentes versées seront prédéterminées et indexées au coût de la vie
- Ramener l'âge légal non obligatoire de la retraite à 60 ans sans pénalité
- Suspendre temporairement la TVQ sur des milliers de produits essentiels
- Créer un impôt sur les grandes fortunes (au-dessus de 1 million \$ en actifs nets) et imposer les successions supérieures à ce montant à un taux de 35 % à l'exception des terres agricoles
- Augmenter les impôts des personnes gagnant plus de 100 000 \$ par année
- Taxer l'ensemble des gains en capital sauf la vente d'une résidence principale
- Imposer un impôt minimum progressif pour les entreprises et taxer les transactions financières
- Adopter une loi bouclier qui obligera tous les ministères à veiller à ce que chaque nouvelle politique tienne compte de ses effets négatifs possibles sur les citoyens moins nantis
- Réduire la tarification des transports collectifs de 50 % dans une perspective de gratuité à plus long terme
- Entamer un grand chantier de construction de 50 000 logements sociaux écoénergétiques en privilégiant la mixité sociale et investir 3,2 milliards sur quatre ans
- Mettre en place un contrôle obligatoire des coûts de location appuyé sur un registre des loyers
- Bonifier le système d'inspection des bâtiments
- Améliorer la protection des locataires contre les « rénovictions » et autres évictions abusives
- Lutter contre la spéculation immobilière et la surenchère

Partis politiques

Engagements électoraux

- Favoriser les modes non marchands d'accèsion à la propriété, dont les fiducies foncières et les coopératives d'habitation
- Contrôler la transformation de l'usage des logements ou des maisons à des fins touristiques principalement en milieu urbain, ainsi que la possession de logements par des investisseurs de provenance étrangère ou des entreprises financières
- Investir massivement dans les logements sociaux de qualité publics, coopératifs et communautaires, visant à répondre aux besoins de toutes les catégories de personnes
- Obliger le secteur privé à consacrer un pourcentage minimal des nouvelles habitations au logement social
- Mettre en place des mesures afin d'éviter que des personnes consacrent plus que 25 % de leurs revenus à leur loyer
- Contrôler le prix des loyers par l'accroissement de l'accessibilité aux logements sociaux et le contrôle du coût de chauffage
- Créer un registre national des loyers sous l'administration de la Régie du logement, accessible en ligne

Partis politiques

Engagements électoraux

Coalition Avenir Québec

- Mettre en œuvre la loi 96 qui prévoit que toutes les entreprises de moins de 50 employés et les entreprises de compétence fédérale sont assujetties à la Charte de la langue française, 3 nouveaux cours en français ou de français sont ajoutés au cégep, six mois après l'arrivée des allophones les services publics leur seront offerts uniquement en français et un ministère de la Langue française sera institué
- Renouveler la clause dérogatoire qui permettrait à la Loi sur la laïcité de l'État (loi 21) de se soustraire à la Charte canadienne des droits et libertés

Parti conservateur du Québec

- Abroger la loi 96
- Rehausser l'enseignement du français dans les cégeps et les universités anglophones afin de permettre à tous les étudiants issus de l'immigration temporaire d'être en contact avec la culture québécoise d'expression française
- Sélectionner les immigrants permanents en fonction de leur compatibilité civilisationnelle (valeurs occidentales et capacité d'intégration à la culture québécoise) et leur connaissance avérée de la langue française
- Créer le poste de Commissaire à la langue française de qui relèvera l'Office québécois de la langue française
- Franciser tous les membres d'une famille immigrante via un guichet unique
- Orienter le mandat de Télé-Québec vers la création de programmes de francisation
- Offrir des cours de francisation aux anglophones québécois qui souhaitent parfaire leurs connaissances du français
- Rehausser la qualité des cours de français offerts aux cégeps et universités anglophones
- Renforcer la qualité de l'enseignement de la langue française à tous les niveaux préuniversitaires et confier un mandat à cet effet au Commissaire à la langue française
- Mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires à la restauration ou à l'établissement de programmes scolaires aptes à corriger les lacunes du système public d'éducation en matière d'apprentissage, de maîtrise et de transmission de la langue française
- Renouveler la clause dérogatoire qui permettrait à la Loi québécoise sur la laïcité de l'État (loi 21) de se soustraire à la Charte canadienne des droits et libertés

Parti libéral du Québec

- Redonner le droit aux étudiants de fréquenter l'institution collégiale de leur choix
- Assurer que tous les projets d'infrastructure des réseaux de la santé et de l'éducation seront réalisés en fonction des besoins réels et non de la langue
- Évaluer le fardeau administratif imposé aux entreprises par le projet de loi 96
- Éliminer le délai de 6 mois imposé aux immigrants pour communiquer en français avec l'État

Partis politiques

Engagements électoraux

- Ne pas renouveler la clause dérogatoire de la loi 21 sur la laïcité
- Abolir l'interdiction des signes religieux pour les enseignantes et les enseignants
- Protéger et promouvoir les droits de la communauté LGBTQ+

Parti québécois

- Créer un poste de protecteur des aînés
- Déposer une réforme de la loi 101 pour freiner et inverser le déclin du français au Québec dans les 100 premiers jours d'un mandat
- Imposer une immigration économique 100 % francophone
- Obliger tous les étudiants des cégeps à réussir une épreuve uniforme de français pour obtenir leur diplôme
- Plafonner le nombre de places disponibles pour les étudiants étrangers qui ne maîtrisent pas le français afin qu'il corresponde au poids des étudiants fréquentant les institutions anglophones
- Interdire l'anglais à l'embauche
- Obliger les entreprises à respecter les dispositions de l'Office québécois pour la langue française pour obtenir tout contrat, avantage ou toute subvention du gouvernement
- Retirer le statut de ville bilingue à celles ayant un faible taux de résidents anglophones
- Faire du français un facteur unique de différenciation et un avantage concurrentiel
- Constitutionnaliser le droit de vivre, d'étudier et de travailler en français
- Inciter la francisation des noms de commerces et d'événements
- Assurer que tous les documents produits par l'État sont rédigés en français
- Assurer la communication uniquement en français entre l'État et les entreprises sur le territoire québécois
- Promouvoir et entretenir auprès des citoyens la fierté d'utiliser la langue française, notamment par des campagnes de publicité et des activités de saine émulation parmi différents groupes
- Offrir les services du gouvernement du Québec aux Québécois allophones uniquement en français, tout en conservant un service en anglais pour la minorité historique anglophone
- Valoriser la transmission des connaissances en français, particulièrement dans le domaine scientifique
- Adapter l'offre de cours de francisation pour les néo-Québécois à leurs réalités familiales, scolaires et économiques, et les rendre obligatoires pour les réfugiés
- Rendre obligatoire la connaissance du français pour les immigrants avant leur arrivée au Québec et intégrer des notions de culture et de citoyenneté québécoises dans ces cours
- Offrir des cours à distance permettant aux futurs immigrants d'apprendre le français

Partis politiques

Engagements électoraux

- Ajuster le nombre d'immigrants accueillis par le Québec chaque année, en fonction de notre capacité réelle d'intégrer en français, au marché de l'emploi et de régionaliser l'immigration
- Imposer une proportion maximale de cours en anglais aux universités et aux cégeps de langue française
- Valoriser l'inscription des diplômés du réseau secondaire anglophone aux collèges francophones
- Assurer la maîtrise de la langue française par des examens de qualification finaux lors de l'obtention d'un diplôme d'études collégiales, pour les secteurs francophones et anglophones
- Appliquer la Charte de la langue française aux entreprises du Québec de toutes les juridictions et aux petites entreprises
- Exiger de tous les membres des ordres professionnels reconnus qu'ils fournissent toute leur documentation en français sans frais à leurs clients ou patients
- Rendre exécutoires les constats d'infractions émis par l'Office québécois de la langue française
- Renforcer notre présence au sein de la Francophonie internationale
- Soutenir, à titre d'allié, la pérennité des communautés francophones au Canada
- Communiquer seulement en français avec les organisations internationales
- Encourager l'utilisation du français dans les relations commerciales internationales et l'univers virtuel, et utiliser la terminaison « québec » pour toutes les institutions publiques
- Changer le mode de scrutin, pour y inclure une forme de proportionnalité
- Insérer une composante proportionnelle mixte régionale dans le mode de scrutin
- Cesser de faire affaire avec toute entreprise enregistrée dans les paradis fiscaux, et de lui octroyer toute forme de contrat public ou de subvention
- Exiger de la Caisse de dépôt et placement du Québec un plan de désinvestissement des paradis fiscaux
- Exiger la révision de lois fiscales fédérales afin de ne plus permettre le recours à des stratagèmes impliquant les paradis fiscaux
- Annuler toute convention fiscale permettant l'utilisation de paradis fiscaux pour les individus ou les sociétés
- Taxer le chiffre d'affaires brut des GAFAM (Google, Amazone, Facebook, Apple, Microsoft)
- Renouveler la clause dérogatoire qui permettrait la Loi québécoise sur la laïcité de l'État (loi 21)
- Étendre la Loi sur la laïcité de l'État (loi 21) aux services de garde et aux écoles privées
- Mettre fin au financement des écoles religieuses

Québec solidaire

- Appliquer la loi 101 à l'ensemble des entreprises de dix personnes employées et plus en ce qui a trait à la démarche de francisation

Partis politiques

Engagements électoraux

- Limiter l'exigence induite de la maîtrise de l'anglais à l'embauche
- Réaffirmer le fait que le français est la seule langue officielle
- Renforcer l'application de la loi 101 dans le monde numérique, y compris dans l'affichage
- Bonifier le financement du réseau d'enseignement supérieur francophone afin de le rendre plus attractif auprès des non francophones et appliquer la loi 101 aux écoles privées non subventionnées
- Soutenir la production médiatique et artistique des personnes non francophones qui font le choix d'œuvrer en langue française
- Distribuer des bons culturels aux personnes nouvellement arrivées afin de faciliter leur accès à la culture québécoise francophone
- Réformer le mode de scrutin
- Établir un mode de scrutin proportionnel mixte compensatoire qui rendra possible l'atteinte de la parité homme-femme
- Fixer le droit de vote à 16 ans
- Combattre l'évasion fiscale, l'évitement fiscal et les paradis fiscaux, notamment par la concertation internationale
- Augmenter les effectifs de Revenu Québec afin de mieux contrôler les entreprises et pénaliser celles qui tentent d'échapper à leurs responsabilités fiscales
- Modifier la Loi québécoise sur la laïcité de l'État (loi 21) afin de permettre aux policiers, juges et enseignants qui le souhaitent d'afficher ouvertement leurs convictions religieuses, mais encadrer la question du visage découvert
- Mettre fin au financement des écoles religieuses

Partis politiques

Engagements électoraux

Coalition Avenir Québec	<ul style="list-style-type: none"> • Implanter les bracelets antirapprochements partout au Québec d'ici décembre 2023 • Verser 223 millions \$ sur cinq ans pour lutter contre la violence conjugale et les féminicides afin d'augmenter le nombre de places en hébergement et améliorer l'offre de services externes d'intervention spécialisée offerts aux femmes victimes de violence
Parti conservateur du Québec	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun engagement n'a été annoncé au moment de la rédaction de ce document.
Parti libéral du Québec	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre l'ensemble des recommandations du rapport <i>Rebâtir la confiance</i> pour les victimes de violences conjugales et sexuelles • Mettre sur pied un Centre de services intégrés pour les victimes de violences conjugales et sexuelles et les enfants impliqués • Inclure dans la loi visant à aider les personnes victimes d'infractions criminelles une clause de rétroactivité pour les victimes de crimes contre la personne, par exemple d'exploitation sexuelle
Parti québécois	<ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre les crimes basés sur l'honneur • Lutter contre toutes les formes de violence faites aux femmes • Créer un tribunal spécialisé en matière de violences sexuelles et conjugales • Contrer l'exploitation sexuelle et la traite des mineurs • Mettre en œuvre la parité hommes-femmes dans les instances de pouvoir des organisations publiques et parapubliques • Accroître la participation des femmes et des minorités visibles à la vie politique • Lutter contre toutes les formes d'iniquité salariale • Garantir, à toute personne qui en a besoin, la gratuité des produits d'hygiène féminine • Créer un ministère de la condition féminine
Québec solidaire	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre les recommandations du rapport transpartisan <i>Rebâtir la confiance</i>

Partis politiques

Engagements électoraux

- Investir tous les moyens nécessaires pour l'instauration la plus rapide possible du tribunal spécialisé en matière d'agressions sexuelles et de violence ciblant spécifiquement les femmes
- Mettre tout en œuvre pour valoriser les métiers à prédominance féminine
- Bonifier les conditions de rémunération et de conciliation travail-famille
- Comblent les retards en termes d'équité salariale
- Effectuer un rattrapage salarial et en améliorant les conditions de travail des éducatrices à l'enfance
- Mettre en place des mesures de sensibilisation et d'éducation visant la reconnaissance que la notion de travail doit inclure le travail non rémunéré
- Adopter des mesures d'incitation et d'accès à l'égalité pour briser les ghettos d'emploi qui enferment les femmes dans des postes moins valorisés ou de moindre responsabilité et favoriser l'accès aux emplois non traditionnels
- Interdire toute disparité de traitement sur la base du statut d'emploi (temporaire, permanent, etc.) et introduire ce principe dans la Charte québécoise des droits et libertés
- Élargir la portée de la Loi sur l'équité salariale et améliorer les délais de traitement des exercices de maintien et de plaintes
- Soutenir les femmes qui veulent s'engager dans des emplois à prédominance masculine et inciter les hommes à s'engager dans les emplois à prédominance féminine
- Mettre sur pied un ministère Femmes et égalité des genres et prendre en compte les perspectives intersectionnelles et d'analyse basées sur le genre
- Rendre obligatoire l'atteinte de la parité au Conseil des ministres et dans l'ensemble des postes décisionnels des services publics et des sociétés d'État
- Éliminer le sexisme dans le prix de certains produits et services
- Rendre la contraception gratuite
- Donner un accès gratuit aux produits d'hygiène menstruelle, réutilisables ou non
- Porter une attention particulière au droit à l'avortement ici et ailleurs dans le monde et se montrer solidaire de toute lutte exigeant la généralisation de ce droit

Partis politiques

Engagements électoraux

Coalition Avenir Québec

- Atteindre la cible de 37,5 % de réduction des gaz à effet de serre par rapport aux niveaux de 1990
- Atteindre la carboneutralité d'ici 2050 par l'électrification des transports et la réduction de l'empreinte carbone des industries ou sur l'hydrogène vert et les bioénergies
- Cesser l'exploration et la production d'hydrocarbures et prévoir la fermeture définitive des puits et la restauration des sites, à l'exception des puits présentant un potentiel pour la réalisation de projets pilotes
- Réduire de 40 % la quantité de produits pétroliers consommés d'ici 2030
- Éliminer l'utilisation du charbon thermique d'ici 2030
- Améliorer de 15 % l'efficacité avec laquelle l'énergie est utilisée d'ici 2030
- Augmenter de 25 % la production d'énergies renouvelables d'ici 2030
- Hausser de 50 % la production de bioénergie d'ici 2030
- Ne pas relancer le projet Énergie Saguenay de GNL Québec
- Demander à Hydro-Québec de procéder à l'acquisition d'électricité et à la construction de parcs éoliens d'une puissance totale de 3000 MW
- Atteindre 21 500 bornes de recharge de niveau 2 et 2 200 bornes rapides partout au Québec d'ici 2026
- Investir 40 M\$ pour financer la création du Centre intégré sur les batteries électriques pour stimuler la filière batterie et l'innovation
- Augmenter, d'ici 2030, jusqu'à 65 % les autobus scolaires électriques, 55 % les autobus urbains électriques et 40 % les taxis électriques
- Interdire la vente de véhicules à essence en 2035
- Électrifier tous les véhicules légers de la flotte gouvernementale, 25 % des camionnettes d'ici 2030 et 100 % des véhicules lourds d'ici 2040
- Renforcer la norme sur les véhicules zéro émission
- Augmenter les redevances des industries qui utilisent l'eau pour permettre de créer le Fonds bleu qui servirait à la création d'un programme de mise aux normes des installations sanitaires individuelles, d'un programme de nettoyage des berges

Partis politiques

Engagements électoraux

ainsi qu'à augmenter le financement du Réseau de surveillance volontaire des lacs, à la lutte contre les plantes aquatiques envahissantes, à la prévention des pénuries d'eau et à la revégétalisation des bandes riveraines

- Prévoir une cible de 30 % d'aires protégées d'ici 2030
- Créer trois nouveaux parcs nationaux et agrandir cinq parcs nationaux existants
- Demander à Hydro-Québec d'évaluer la possibilité de construire de nouveaux barrages afin de pallier le manque d'électricité prévu dans la province d'ici 2030

Parti conservateur du Québec

- Permettre l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures
- Exiger l'abolition de la taxe fédérale sur le carbone
- Établir des taxes sur le carbone les moins élevées possibles et verser le fruit de ces taxes à un Fond des générations
- Favoriser des évaluations environnementales diligentes, s'appuyant sur les meilleures pratiques existantes au Québec et ailleurs
- Favoriser une approche équilibrée pour comparer les risques et les bénéfices potentiels d'une action donnée, avec les risques et bénéfices d'une inaction
- Encourager l'exploration et l'exploitation des ressources minérales, comme le gaz de schiste, pourvu que les trois principes suivants soient respectés : l'acceptabilité sociale par les communautés locales, y compris les autochtones, la minimisation des pollutions aériennes et aqueuses, de surface et souterraines et la planification de la restauration
- Encourager l'entrepreneuriat en environnement
- Jouer un rôle de facilitateur pour encadrer et encourager les entreprises privées à développer les ressources de façon responsable
- Investir dans des infrastructures utiles pour la réalisation de grands projets miniers ou énergétiques
- Réviser en profondeur la mission du Fonds vert et exiger une comptabilité transparente pour éliminer les projets inutiles
- Cesser progressivement de subventionner les tarifs préférentiels pour l'électricité d'origine éolienne
- Cesser progressivement les subventions aux véhicules électriques
- Cesser progressivement les subventions aux biocarburants
- Relancer le projet GNL-Québec
- Redonner la possibilité de faire des référendums sur les grands projets structurants, tant à Québec qu'à Montréal

Partis politiques

Engagements électoraux

- Réviser le système de redevances minières pour permettre aux individus des collectivités concernées de recevoir leur part des redevances et développer l'économie locale
- Verser une partie des redevances minières au Fonds des Générations
- Éliminer les subventions à Hydro-Québec
- Encourager une mise à niveau de la productivité d'Hydro-Québec basée sur des standards internationaux
- Mettre en place des incitatifs ciblés pour économiser l'énergie et récompenser les consommateurs avisés
- Considérer la possibilité d'augmenter graduellement les tarifs à titre d'incitatif aux économies d'énergie et de levier pour l'exportation d'électricité
- Adopter la règle du 85^e percentile qui établit que la limite de vitesse sur les routes ne doit pas être inférieure à la vitesse à laquelle en moyenne 85 % des automobilistes circulent
- Installer sur les grands axes routiers une signalisation routière intelligente permettant de faire varier la limite de vitesse sur les autoroutes du Québec selon les conditions
- Augmenter jusqu'à 120 km/h la limite de vitesse là où les conditions routières et l'éclairage permettent de le faire en toute sécurité
- Élargir les autoroutes 20 et 40 à trois ou quatre voies avec une ou deux de ces voies renforcées pour les camions

Parti libéral du Québec

- Créer une nouvelle société d'État Hydrogène Québec qui soutiendrait la production de l'hydrogène vert à partir de la biomasse agricole et forestière
- Soutenir le développement de projets industriels d'alimentation à l'hydrogène vert
- Valoriser la biomasse issue de l'agriculture et de la forêt pour être en mesure de l'utiliser dans la production d'hydrogène et de biocarburants
- Établir des pôles stratégiques pour le développement et l'approvisionnement en hydrogène vert
- Convier tous les acteurs liés à l'industrie à un Sommet de l'hydrogène vert
- Moderniser le Code de construction du Québec pour favoriser l'utilisation de systèmes plus verts et de matériaux plus efficaces
- Mettre en place un grand chantier pour remplacer les systèmes des édifices publics pour éliminer l'utilisation des énergies fossiles

Partis politiques

Engagements électoraux

- Ne pas relancer le projet Énergie Saguenay de GNL Québec
- Remettre en place le programme Réno-vert
- Prévoir un plan de développement de nouvelles capacités énergétiques solaires et éoliennes
- Créer un véritable réseau électrique intelligent
- Augmenter jusqu'à 6 fois les redevances sur l'eau
- Soutenir la mise à niveau du réseau de traitement des eaux usées en collaboration avec les municipalités
- Lutter contre les espèces exotiques envahissantes dans les lacs
- Financer l'installation de compteurs d'eau dans tous les édifices non résidentiels afin de réduire la consommation et établir un programme volontaire pour le secteur agricole
- Mettre en place des stratégies régionales contre l'érosion des berges
- Développer une stratégie pour un meilleur accès aux plans et cours d'eau, incluant le fleuve Saint-Laurent
- Inscrire le droit à la préservation de l'environnement et de la diversité biologique dans les droits fondamentaux protégés par la Charte des droits et libertés de la personne
- Élaborer une stratégie de protection des milieux naturels et de la biodiversité
- Porter à 45 % en 2030 l'objectif de réduire les émissions de gaz à effets de serre (GES) sous le niveau de 1990
- Confier la responsabilité de la lutte aux changements climatiques à la première ministre accompagnée d'un responsable scientifique
- Organiser une « COP-Québec »
- Adopter une Loi sur la carboneutralité qui établira des cibles quinquennales à atteindre jusqu'à la carboneutralité en 2050
- Mesurer l'empreinte carbone de tout l'appareil gouvernemental
- Assurer l'efficacité maximale de la Bourse du carbone
- Procéder à une refonte du Code de construction du Québec pour assurer la carboneutralité des bâtiments privés et publics
- Consacrer 1 % des budgets d'infrastructures du gouvernement du Québec au développement d'infrastructures vertes
- Repérer et sécuriser plusieurs douzaines de puits de forage abandonnés
- Retirer la Caisse de dépôt et placement du Québec des énergies fossiles d'ici cinq ans
- Accélérer la décarbonisation d'Énergir

Partis politiques

Engagements électoraux

- Garantir aux sociétés de transport en commun un financement qui leur permettra de maintenir leurs services et de développer leurs réseaux
- Prioriser les projets de maintien d'actifs, de réparation de routes pour des enjeux de sécurité ainsi que de construction, pour répondre à des besoins essentiels
- Bonifier le programme Roulez vert en remettant en place les montants de remboursement
- Accélérer l'électrification des véhicules gouvernementaux
- Tripler le nombre de bornes de recharge du réseau public pour les véhicules électriques
- Prévoir l'ajout de bornes électriques à tous les nouveaux bâtiments
- Mettre en place des objectifs d'installation de bornes électriques pour les bâtiments existants
- Revoir l'encadrement des publicités des véhicules pour forcer les constructeurs à mettre en relief la consommation d'essence
- Accélérer la mise en place de projets d'aires protégées
- Atteindre l'objectif de 30 % d'aires protégées d'ici 2030
- Mettre en place des critères sociaux et environnementaux dans les achats du gouvernement
- Faire la promotion de stratégies industrielles vertes
- Soutenir les efforts des secteurs agricoles et forestiers dans leur transformation vers des technologies et des processus plus responsables d'un point de vue environnemental
- Mettre en place un REER vert pour qu'il soit plus attrayant, d'un point de vue fiscal, d'investir dans des placements responsables plutôt que dans des investissements traditionnels
- Adopter une loi pour contrer l'obsolescence programmée qui renforcera le droit à la réparation des biens
- Donner à RECYC-QUÉBEC le mandat d'accompagner les municipalités dans leurs actions et de jouer un rôle de veille technologique
- Accélérer le déploiement des bacs bruns pour la collecte de matières organiques dans toutes les municipalités
- Assurer que le système de consigne soit réellement efficace
- S'assurer que tout renouvellement d'équipement d'éclairage municipal ou gouvernemental se fera dans le respect de normes reconnues pour limiter la pollution lumineuse

Partis politiques

Engagements électoraux

Parti québécois

- Ne pas relancer le projet Énergie Saguenay de GNL Québec
- Mettre sur pied le Bureau québécois de la concurrence pour enquêter sur les pétrolières qui ont des pratiques de type cartel et leur infliger des sanctions pénales
- Réduire, d'ici 2030, les GES internes du Québec de 45 % par rapport aux émissions de 2010
- Soutenir une réduction additionnelle du bilan mondial d'émissions en 2030 de 8,4 mégatonnes d'équivalent CO2 en finançant des réductions à l'extérieur du Québec et du marché du carbone Québec-Californie
- Instaurer un budget carbone
- Adopter une loi-cadre sur le respect des engagements climatiques
- Augmenter les cibles d'efficacité énergétique d'Hydro-Québec et d'Énergir
- Mettre à jour la réglementation en énergie pour intégrer la décarbonation comme mandat principal de la Régie de l'énergie
- Retirer la Caisse de dépôt et placement du Québec des énergies fossiles
- Rehausser significativement la valeur des droits d'émission du SPEDE (mesure d'aide pour la décarbonation du secteur industriel québécois)
- Imposer une surtaxe sur les combustibles fossiles en plus du SPEDE
- Ajouter des critères de performance environnementale et d'écofiscalité dans les règles d'octroi de contrat et d'appel d'offres du gouvernement et de ses organismes
- Assujettir tous les programmes, politiques et projets gouvernementaux à un test climat qui assure leur cohérence avec le respect du budget carbone et l'atteinte des cibles visées dans les différents secteurs
- Appliquer à la gestion du parc immobilier gouvernemental des critères de sobriété carbone
- Adapter le cadre légal, normatif, fiscal et budgétaire à la lutte contre les changements climatiques
- Consacrer au moins 1 % des investissements annuels en infrastructures publiques au verdissement des villes
- Ajouter des mécanismes afin de récompenser l'innovation verte, comme la prime liée au dépassement des normes environnementales, dans le but de stimuler la demande pour les technologies propres
- Se donner comme objectif que chacune des administrations publiques au Québec serve de « banc d'essai » ou de « vitrine technologique » pour au moins une technologie propre ou une innovation québécoise
- Rendre les programmes de financement du gouvernement conditionnels à l'atteinte de certains critères en matière d'empreinte carbone, d'impact sur l'environnement, d'utilisation de technologies propres québécoises.

Partis politiques

Engagements électoraux

- Financer des projets d'aménagement urbain durable et de consolidation urbaine afin de réduire les distances et de créer des quartiers complets propices aux modes de déplacement actifs, collectifs et partagés
- Intégrer des critères de localisation aux programmes de soutien à l'abordabilité du logement pour réduire la dépendance des ménages à l'automobile
- Intégrer des objectifs d'allègement du bilan carbone à la planification régionale et locale dans le cadre de l'élaboration du plan d'action de la Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire
- Soutenir et promouvoir des choix de localisation écoresponsables par les entreprises et les institutions
- Accélérer le déploiement des infrastructures de transport collectif
- Établir un cadre de financement du transport en commun prévisible, pérenne et suffisant pour soutenir le doublement de l'offre de service d'ici 2035
- Instaurer la PasseClimat, un titre de transport annuel donnant un accès illimité à tous les réseaux de transport en commun du Québec pour 365 \$
- Rétablir la subvention à l'achat d'un véhicule électrique neuf à 8 000 \$, montant qui sera indexé à l'inflation (mesure bonus) et mettre en place un volet malus sur l'achat de véhicules à essence
- Imposer un moratoire dans l'augmentation de la capacité routière à des fins de navettage quotidien
- Soutenir le déploiement de services d'autopartage et de vélopartage dans toutes les régions du Québec
- Doubler les sommes investies dans les programmes de soutien aux infrastructures municipales de transport actif pour atteindre 100 M\$/an
- Soutenir le déploiement de la micromobilité personnelle et partagée, en particulier électrique, notamment par le biais d'incitatifs à l'achat de vélos cargos et de vélos cargos électriques
- Devancer à 2030 l'interdiction de vente des véhicules à essence (au lieu de 2035) et intégrer à la norme Véhicules zéro émission (VZE) des cibles intermédiaires vers l'atteinte de cet objectif
- Adopter une norme VZE pour les véhicules lourds et semi-lourds
- Obliger les nouvelles constructions (résidentielles, commerciales et institutionnelles) à être 100 % « prêtes pour la recharge »
- Bonifier le mandat d'Hydro-Québec en matière de déploiement de bornes rapides pour étendre le réseau d'infrastructures de recharge public
- Électrifier les traversiers et développer une expertise en traversiers électriques

Partis politiques

Engagements électoraux

- Stimuler la production de biodiésel en vue de son utilisation dans le transport lourd
- Poursuivre et ajuster les programmes de soutien financier à l'électrification des véhicules lourds pour le transport de personnes et de marchandises
- Promouvoir l'économie circulaire, notamment en développant des systèmes de traçabilité de nos matériaux de construction
- Développer un programme d'appui technique et financier pour le captage, l'utilisation et le stockage du carbone en industrie
- Développer des infrastructures de transport et de stockage à long terme du CO2 capté
- Imposer l'adoption de technologies de captage ou de récupération de chaleur dès la conception de nouvelles usines
- Bonifier les appuis financiers du programme ÉcoPerformance pour le secteur industriel, afin de favoriser la substitution vers l'électricité et la biomasse
- Stimuler la filière des biocarburants
- Augmenter la R et D (pour impact post-2030) et stimuler le déploiement de nouvelles technologies
- Amorcer une électrification ambitieuse de l'agriculture pour réduire l'utilisation de combustibles fossiles
- S'attaquer au gaspillage alimentaire, en ciblant à la fois les causes techniques, institutionnelles et comportementales sur l'ensemble de la chaîne
- Promouvoir une alimentation à plus faible empreinte carbone, basée sur des sources de protéines plus diversifiées
- Éliminer l'utilisation des systèmes au propane
- Implanter de meilleurs systèmes de contrôle et de gestion de l'énergie pour réduire de 25 % les besoins en chauffage
- Interdire pour toutes les nouvelles constructions l'utilisation de combustibles fossiles et la connexion au réseau de gaz naturel
- Interdire le remplacement de systèmes au gaz naturel existants par des nouveaux et interdire complètement les systèmes au mazout et au propane d'ici 2030
- Ajouter le gaz naturel comme source admissible au programme Chauffez Vert et bonifier considérablement les appuis financiers des programmes Chauffez Vert, Rénoclimat et ÉcoPerformance
- Implanter un système de cotation et de divulgation de la performance énergétique
- Bonifier considérablement les appuis financiers versés par TEQ/SITÉ, Hydro-Québec et Énergir pour les programmes d'efficacité énergétique et les thermopompes
- Inciter à l'adoption de mesures comportementales d'économie d'énergie pour réduire de 25 % les besoins en chauffage

Partis politiques

Engagements électoraux

- Promouvoir l'utilisation du bois comme matériau de construction de nouveaux bâtiments en augmentant notamment les incitatifs
- Capturer les émissions aux sites d'enfouissement non réglementés
- Capturer le méthane aux sites d'enfouissement au-delà de la réglementation et aux sites de traitement des eaux (procédé anaérobique)
- Traiter la matière organique par biométhanisation et compostage, notamment en bonifiant le Fonds vert pour son programme dédié
- Opérer une valorisation énergétique des déchets comme intrants dans l'économie québécoise
- Assurer une valorisation optimale des résidus des usines de pâtes et papiers
- Augmenter la production d'énergies renouvelables dont d'énergie éolienne (+ 2 TWh en 2030) et d'énergie solaire (+ 4,4 TWh en 2030)
- Appuyer les projets d'énergie renouvelable décentralisés, notamment le solaire photovoltaïque

Québec solidaire

- Cesser les versements au Fonds des générations et mettre en place un Fonds d'urgence climatique dans lequel seront annuellement versés 500 millions
- Adopter une loi sur le climat pour réduire d'au moins 55 % les gaz à effet de serre par rapport au niveau de 1990, d'ici 2030, en vue d'atteindre la carboneutralité au plus tard en 2050
- Mettre en place des mesures d'écofiscalité visant à faire payer aux grands pollueurs la réparation des dommages causés par leurs activités économiques
- Instaurer un « Budget carbone » afin de fixer des cibles annuelles et sectorielles de réduction et de définir des objectifs menant à la conception de plans de transition régionaux
- Soumettre toutes les nouvelles initiatives gouvernementales à une analyse d'impact sur le climat et sur les populations les plus touchées
- Lancer un vaste chantier afin de doter le Québec d'un réseau public de chemins de fer électrifié
- Établir un vaste réseau de bornes de recharge et un système de bonus-malus régionalisé dans l'optique d'une interdiction de la vente de tout véhicule neuf à essence d'ici 2030 et de leur immatriculation à partir de 2040
- Imposer une surtaxe de 15 % sur les véhicules plus énergivores, à l'exception des véhicules récréatifs, comme les motoneiges et les camionnettes pour les familles de cinq personnes et plus et pour les usages liés au travail

Partis politiques

Engagements électoraux

- Mettre en place des réseaux cyclables sécuritaires dans les petites, moyennes et grandes villes
- Maintenir l'interdiction de l'exploitation des hydrocarbures sur l'ensemble du territoire québécois
- S'assurer que la Caisse de dépôt et placement du Québec retire ses investissements dans les entreprises en hydrocarbure
- Interdire tout nouveau projet de pipeline destiné au transport des hydrocarbures sur le territoire du Québec
- Compléter l'électrification du chauffage et améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments résidentiels, commerciaux et institutionnels
- Nationaliser sous contrôle régional l'ensemble des industries produisant des énergies renouvelables
- Mettre fin à l'obsolescence planifiée, légiférer pour garantir le droit à la réparation et détaxer les services de réparation
- Instaurer une loi contre le gaspillage alimentaire en interdisant graduellement les produits à usage unique lorsque possible
- Protéger une portion de 30 % représentative du territoire et de sa diversité écologique d'ici 2030, particulièrement dans le sud du Québec
- Aménager des corridors fauniques et accorder au fleuve Saint-Laurent le statut de personnalité juridique
- Élargir le réseau de la SÉPAQ et les terrains urbains laissés vacants seront soumis à un droit d'expropriation lié à la création d'espaces verts
- Protéger adéquatement les boisés existants ainsi que les milieux humides et les animaux qui les habitent, en tenant compte des initiatives citoyennes
- Favoriser la protection des cours d'eau tout en facilitant l'accès public aux berges maintenues dans un état naturel
- Réglementer l'utilisation de l'eau potable et augmenter de façon significative les redevances pour les entreprises qui exploitent l'eau potable à des fins commerciales
- Interdire progressivement l'exploitation de l'eau potable par des entreprises privées à des fins d'embouteillage sur le territoire du Québec
- Développer une industrie durable et responsable en lien avec les métaux nécessaires à la production des batteries
- Valoriser la production locale énergétique provenant de la biomasse et d'autres sources renouvelables et résiduelles
- Réformer le mode d'exploitation des forêts en développant des fermes forestières et des forêts communautaires aux usages multiples
- Établir des cibles d'utilisation du bois d'œuvre dans la construction, en priorisant d'abord la rénovation et la restauration écologiques de bâtis existants et en allant vers la construction de nouveaux bâtiments plus écologiques

Partis politiques

Engagements électoraux

- Créer une certification « Fabriqué au Québec » pour stimuler la consommation locale et favoriser la mise en place d'une économie sociale et circulaire et une politique d'approvisionnement local
- Développer et maintenir les commerces de proximité
- Créer un fonds de requalification de la main-d'œuvre afin d'aider les travailleuses et les travailleurs des industries polluantes à se trouver un emploi vert
- Bonifier les programmes de soutien à une agriculture biologique et écologique de proximité
- Mettre en place une politique d'achat alimentaire local dans le secteur public, incluant une cible de 70 % d'aliments locaux et de 50 % de repas d'origine végétale
- Assurer un accompagnement et une aide financière pour les agricultrices et agriculteurs afin de les aider à diminuer l'utilisation de pesticides et à atteindre la neutralité dans leur bilan de GES émis et captés, notamment en encourageant une transition vers l'agriculture végétale
- Bonifier le filet de sécurité sociale destiné aux agricultrices et aux agriculteurs
- Réformer les programmes d'accompagnement, de financement et de stabilisation de revenus agricoles afin que ceux-ci tiennent compte des facteurs socioéconomiques et des risques climatiques
- Favoriser l'accès aux terres agricoles en bloquant l'étalement urbain et l'empiètement des villes sur les terres agricoles
- Émettre des règles de protection du territoire compatibles avec la production sur de petites parcelles et la construction de lieux de résidence pour les agricultrices et les agriculteurs
- Faciliter le développement de l'agriculture urbaine et la production à des fins de consommation individuelle
- Appuyer le développement de centres de transformation bioalimentaire régionaux pour soutenir la production et la transformation d'aliments ayant une faible empreinte écologique, notamment de protéines végétales
- Favoriser la création de marchés publics et l'amélioration de ceux existants ainsi que la création de circuits courts

RÉFÉRENCES

Les informations présentées dans ce document proviennent de diverses sources : plateforme d'engagements, programme du parti, cadre financier, communiqués de presse, interventions publiques, etc. Les principaux documents peuvent être consultés sur les sites des différents partis politiques.

Site Internet des partis politiques :

Coalition Avenir Québec : <https://coalitionavenirquebec.org/fr/>

Parti conservateur du Québec : <https://www.conservateur.quebec/>

Parti libéral du Québec : <https://action.plq.org/>

Parti québécois : <https://pq.org/>

Québec solidaire : <https://quebecsolidaire.net/>

La liste complète des candidates et candidats aux élections, ainsi que leurs coordonnées, est disponible sur le site Internet du Directeur général des élections du Québec (DGEQ) à <https://www.electionsquebec.qc.ca/>. On retrouve également de l'information sur le scrutin sur le site Internet du DGEQ, notamment au sujet du vote par anticipation et des lieux de votation lors du scrutin général.

